

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

## Séance du 2 juillet 2019

-----

Date de convocation : 27 juin 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16      Procurations : 3      Votants : 19

L'an deux mille dix-neuf, le 2 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Marie-Joëlle DEBATY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Patrick MOURA, Michèle NAVARRO, Corinne PANATIER

EXCUSÉS : Antoine CUYAUBERE, Michel LAUVAUX, Marie-Gabrielle MONSET

PROCURATIONS : Antoine CUYAUBERE à Guy LABARRERE, Michel LAUVAUX à Alexandre LARRUHAT, Marie-Gabrielle MONSET à Corinne PANATIER

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

### DÉLIBÉRATION N° 2019-23 : Avis sur le projet de renouvellement et d'extension d'une carrière à ciel ouvert de matériaux alluvionnaires sur les communes de Baudreix, Mirepeix et Bourdettes

M. le Maire expose que le Préfet des Pyrénées Atlantiques, par courrier en date du 25 avril 2019, le prie de bien vouloir inviter le Conseil Municipal à formuler son avis le renouvellement et d'extension d'une carrière à ciel ouvert de matériaux alluvionnaires sur les communes de Baudreix, Mirepeix et Bourdettes.

M. le Maire précise que cette demande a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 27 mai au 27 juin 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir étudié attentivement le dossier d'enquête publique et en avoir largement débattu,

CONSCIENT des besoins en matériaux nécessaires au développement de la région ;

CONSIDÉRANT que ce projet n'aura que peu d'impacts pour la commune d'Asson et ses habitants, tant en termes de transports que de nuisances sonores ou visuelles ;

CONSIDÉRANT que l'entreprise DANIEL a donné toutes les garanties de respect des règles environnementales et de procédure ;

**DECIDE** de donner un avis favorable à ce renouvellement et à l'extension de la carrière à ciel ouvert de matériaux alluvionnaires sur les communes de Baudreix, Mirepeix et Bourdettes.

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 04/07/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 04/07/2019

